

LE DESHERBAGE CHIMIQUE DES VOIES.

Jusqu'il y a environ 25 ans, le désherbage des voies principales et des voies de gare se faisait à la main. Il absorbait annuellement environ 150.000 journées de travail représentant aux taux des salaires actuels, une dépense de l'ordre de 21.000.000 de francs.

Depuis lors on applique le désherbage chimique des voies principales au moyen de deux trains désherbeurs.

La campagne de désherbage commence généralement dans le courant du mois d'avril et dure six semaines. On arrose 2 fois toutes les voies principales à 3 semaines d'intervalle.

Chaque train désherbeur se compose d'un wagon réservoir, d'un

wagon avec pompe, compresseur et rampes d'arrosage. Le tout est conçu de manière à obtenir un débit suffisant, quelle que soit la vitesse de la rame qui ne peut toutefois pas dépasser 40 k/h.

Suivant l'état de la végétation, on peut arroser uniquement soit une piste, soit la voie et une piste, soit encore tout le corps de la voie.

Les produits utilisés sont le chlorate de soude ou de calcium et le carbonate de soude ou de calcium qui sont brassés dans le wagon réservoir d'où ils sont pompés et vaporisés sur les voies.

La capacité du wagon citerne est de 50 m³ et permet un arrosage de 60 à 70 Km. de voie. On arrose en moyenne de 100 à 120 Km de voie par jour.

Le désherbage des voies principales du réseau de la S.N.C.B. nécessite bon an, mal an, environ 5.500 m³ de solution ce qui représente l'utilisation de près de 1.000 tonnes de produits chimiques et une dépense d'achat de l'ordre de 7.500.000 fr.

Des voies de gares d'une superficie de 1.000.000 m² sont désherbées chimiquement par arrosage d'une solution formée des mêmes produits que ci-dessus. Près de 225 tonnes sont nécessaires et la dépense d'achat peut se chiffrer à 1.500.000 fr.

Tenant compte de la main-d'oeuvre nécessaire à la manipulation des produits, à la desserte des trains, au désherbage des voies de gare, la dépense du désherbage chimique se chiffre à 15.000.000 francs.

La généralisation de ce procédé a donc permis une économie de 6.000.000 de francs soit 28 %.
